

Document 3 à remplir : formulaire de déclaration d'un projet en assainissement non collectif

Document à transmettre :

Au SPANC – document à déposer avec le reste de son dossier

Le présent formulaire sert à déclarer au SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif un projet neuf ou réhabilité d'habitation ou d'activités professionnelles non raccordés nécessitant la conception d'une installation de traitement privé dit « non collectif ».

L'avis de ce service est obligatoire avant la réalisation de travaux et pour l'obtention de documents d'urbanisme tel que le permis de construire.

Le service collecte et traite des données personnelles. Le présent formulaire est à remplir dans son intégralité.

Il est important avant de transmettre votre demande auprès de notre service de lire le paragraphe sur les règles d'instruction (voir sur le site internet)

Le formulaire est en deux parties :

- La première partie permet de définir le projet d'habitation ou d'activité professionnelles et d'identifier les contraintes techniques pouvant impacter le fonctionnement de la filière. En faisant la somme de ces éléments, vous obtenez le cahier des charges techniques de votre future installation. Cette première partie servira de base de travail au bureau d'étude pour réaliser l'étude de faisabilité. Voir notice page 3
- La deuxième partie du formulaire, vous permet de déclarer la solution technique choisie dans votre étude de faisabilité et apte à respecter les éléments définis dans la première partie.

Le SPANC vérifie à travers son instruction que votre projet respecte la réglementation en vigueur.

Partie 1 : déclaration du projet

Identité du demandeur et coordonnées du ou des demandeur(s) :

Indiquer tous les propriétaires ou acquéreurs du ou des bien(s) concernés

- Nom et prénom :
- Adresse d'envoi et de facturation : (préciser les lieux-dits également) :
- Mail :@.....

Référent administratif (Le référent administratif est la personne qui sert d'interlocuteur au service pour l'instruction de votre dossier.) Une seule personne peut être enregistrée. L'attestation délivrée par le service sera envoyée aux demandeurs.

- Nom :
- Téléphone :
- Mail :@.....

Nature de la demande (cocher la ou les case(s) correspondant(es) à la demande) :

- En vue de la dépose d'une demande de permis de construire ou demande préalable de travaux :
 - construction neuve maison existante (demande préalable de travaux)
 - extension de maison
 - changement de destination d'un bâtiment régularisation d'une demande d'urbanisme
 - Autre :

N° du permis ou N° déclaration préalable :

Pour rappel, la demande au SPANC se fait avant la dépose des demandes d'urbanisme. Voir notice.

- Réhabilitation :
 - Réhabilitation d'un bâtiment, sans changement de destination, et mise en conformité de l'ANC
 - Modification d'un dispositif suite à une non-conformité.

- Modification d'un projet déjà validé :

Dans le cas d'une modification de projet, je joins à la demande l'ancien avis du service.

- Je souhaite modifier l'installation retenue précédemment pour mon projet d'habitation ou professionnel
- nouveau demandeur préciser le nom et prénom de l'ancien demandeur et joindre l'étude de faisabilité et l'avis du SPANC :

Descriptif du projet d'habitation ou d'activités professionnel :

Localisation du projet :

- Adresse du projet : (préciser les lieux-dits également)
- Références cadastrales des bâtiments concernés par le projet
- Références cadastrales du système de traitement des eaux usées :
- Références cadastrales de l'évacuation des eaux usées :
- Etes-vous propriétaire des parcelles citées ci-dessus ? oui non en partie

Au besoin, il faut préciser :

- Avez-vous connaissance de risques naturels déclarés ou de contextes particuliers sur les parcelles citées ci-dessus : oui non

Exemples : risques de glissement ou d'inondations / source / passage de voiture ou de véhicule lourd / conduite / parking / ruisseau /etc ...

Au besoin, il faut préciser soit en décrivant le contexte ci-dessous soit en fournissant un plan:

Caractéristiques du bâtiment et des activités :

- Combien de bâtiments sont à raccorder à la future installation :
- Pour chaque bâtiment, il faut détailler les activités à l'intérieur puis en faire le total ci-dessous :

Déclaration du projet :

Attention, il est préférable d'englober dans le projet les futurs activités.

Maison d'habitation : usage principale / secondaire :

Préciser le nombre de pièces principale, chambres, pièces de séjour et pièces de sommeil. Transmettre un plan dans le cadre d'un projet de construction.

Détails :

Hébergement et/ou réception : gîte/ hôtel / chambre d'hôte / salle de réception ou d'activités :

Préciser le nombre de couchages, en cas de réception indiqué le nombre de personnes et l'activité saisonnière :

Détails :

Restauration : Préciser le nombre de couverts et de service par jours et l'activité saisonnière :

Détails :

Activité avec des salariés : Préciser le nombre de salariés, la durée de travail par journée et l'activité saisonnière :

Détails :

Autres rejets d'activités pouvant se rejeter dans l'assainissement : fromagerie / boulangerie / laboratoire de transformation de viande / production de bière etc...

Préciser la nature et le volume produit et indiquer l'activité saisonnière si connu :

Détails :

Résumé du projet :

- Taille de pollution à traiter :en équivalents habitants (EH).

Cette information se trouvera dans l'étude de faisabilité.

Alimentation en eau potable :

- L'alimentation en eau se fait par : réseau d'eau potable public source
- Présence d'un captage d'eau (source, puit, forage ...) à moins de 35 mètres de l'installation prévue : oui non

A préciser :

Gestion des eaux pluviales :

- Evacuation des eaux pluviales :
 - infiltration (tranchées, puits, ...)
 - rejet dans un réseau
 - rejet dans un ruisseau

A préciser :

.....

.....

Les eaux pluviales ne doivent pas être évacuées dans le système de traitement ou d'infiltration ou d'évacuation des eaux usées.

Partie 2 : Description de l'installation retenue

Documents à joindre au formulaire : cocher les documents joints à la demande

L'étude de faisabilité (obligatoire)

L'étude a été réalisée pour ce projet spécifiquement ? oui non

L'étude a été réalisée pour une autre personne ? oui non

Si oui, lire le paragraphe sur la reprise des études. Voir la notice.

Plan d'implantation de la filière (voir annexe de la notice - page 9)

autorisation de rejet (obligatoire en cas de rejet dans un réseau, ruisseau ou fossé)

autre autorisation :

autre document :

Installation d'assainissement retenue :

Conservation d'un ouvrage existant :

Le prétraitement, traitement ou évacuation du projet est déjà existant ? oui non

Si oui, la partie 3 réutilisation d'ouvrage de l'annexe 1 est à lire

Quelle partie est conservée :

.....

Toilette sèches :

• Le projet comporte des toilettes sèches ? oui non

Si oui, référez-vous à la notice en page 9 des pièces complémentaires sont à fournir.

Prétraitement :

Nature du prétraitement : (cocher les cases correspondantes)

Fosse toutes eaux : litres

Bac à graisses : litres

prétraitement associé à une filière agréée (filtre compact, micro-station, phyto-épuration)

Cuve étanche Autre :

Ventilation du prétraitement :

- Ventilation du prétraitement est remontée avec : extracteur statique éolien

Détails :

Les ventilations du prétraitement sont à remonter dans le respect du DTU 64.1 ou du guide technique de la filière.

Traitement :

Taille en équivalents habitants (EH) de l'installation retenue : EH

La taille de l'installation apparaît dans le rapport d'étude et le calcul justifié.

L'implantation du futur dispositif respecte les distances réglementaires ? oui non

Les distances réglementaires à respecter sont :

- A 5 mètres de l'habitation (pour les ouvrages infiltrant les eaux usées et la phyto épuration)
- A 3 mètres des limites de propriétés
- A 3 mètres des arbres

Ces distances doivent être indiqués sur le plan d'implantation de la filière pour justifier de la bonne implantation. Cf. annexe 1. Des distances particulières peuvent également être à respecter pour les filières techniques. Ces informations se trouvent dans le guide technique de la filière et / ou dans l'annexe 1.

Le type de traitement retenu se compose de :

Cocher la case correspondante et indiquer les dimensions. Pour les filières agréées, indiquer la dénominations commerciales et numéro d'agrément.

Filière classique :

Tranchées d'épandages :

Nombres de tranchées : Longueur totale des tranchées : en mètres lit d'épandage

filtre à sable non drainé filtre à sable drainé :

Surface du système : en mètre carrés

Filières agréées :

filtre compact micro-station Phyto épuration (filtre planté de roseaux) :

Indiquer la dénomination commerciale du système :

Numéro d'agrément (pour les filières agréées uniquement) :

La dénomination et le numéro d'agrément sont obligatoires pour l'instruction du dossier

Ouvrage Annexe :

- Le système a besoin d'un ouvrage annexe : pompe de relevage chasse à auget ou automatique
- L'ouvrage est implanté ?
 avant le prétraitement avant le traitement avant le rejet

